

# Les cadres de la FLTA

Descriptions et conditions (mars 2023)

## Aperçu

Les cadres

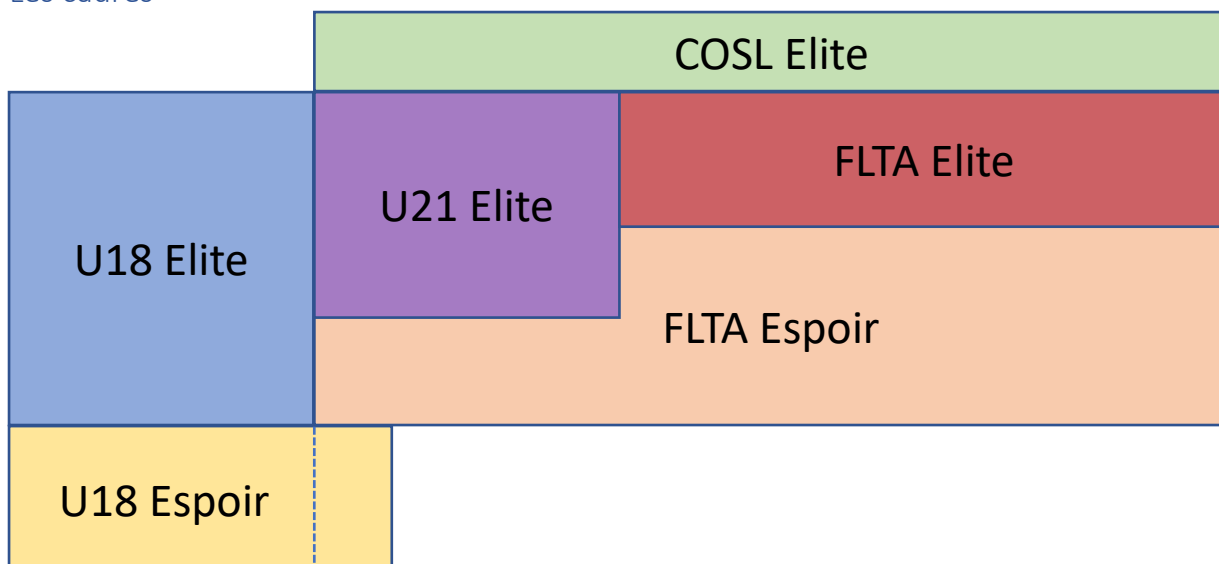


Figure 1: Les cadres de la FLTA

Progressions possibles :

Chemin « fast youth track »

U18 Espoir → U18 Elite → U21 Elite → FLTA Elite → COSL Elite

Chemin « fast youth track late »

U18 Espoir → U18 Elite → FLTA Espoir → U21 Elite → FLTA Elite → COSL Elite

Chemin « late youth track »

U18 Espoir → FLTA Espoir → U21 Elite → FLTA Elite → COSL Elite

Chemin « early standard track »

U18 Espoir → U18 Elite → FLTA Espoir → FLTA Elite → COSL Elite

Chemin « standard track »

U18 Espoir → FLTA Espoir → FLTA Elite → COSL Elite

## Les cadres élités : U18 Elite, U21 Elite et FLTA Elite

### Conditions d'accès

- avoir tiré les minima nécessaires à trois reprises lors de deux saisons successives à des tournois officiels (3x outdoor **ET** 3x indoor)
- être éligible (par les règlements non liés aux performances) de représenter le Luxembourg à des tournois internationaux (WC, GP, ChM, ChE)
- il n'est pas nécessaire que l'athlète passe par un cadre espoir

### Procédure d'accès

- demande au CA par le club de l'athlète avec preuve que les conditions d'accès sont remplies
- signature d'une convention entre l'athlète et la FLTA

### Conditions de maintien dans les cadres élités

- confirmer les minima d'accès pour sa catégorie d'âge toutes les saisons (indoor et outdoor)
- sur proposition et explication de l'entraîneur, le CA peut maintenir un athlète qui malgré un engagement suffisant n'a pas confirmé les minima pendant une saison au maximum.
- participer activement aux entraînements
- suivre les plans d'entraînements établis par l'entraîneur national en concertations avec l'athlète et l'entraîneur du club.

### Droits des membres

- participation aux entraînements fédéraux
- éligible pour faire partie des délégations de la FLTA pour les championnats du monde et d'Europe (ChM et ChE)
- si sélectionné pour une telle délégation, participation aux stages de préparation y relatifs
- droit de participer à ses propres frais à des tournois internationaux réservés aux cadres nationaux (Youth Cup (YC), World Cups (WC), Grand Prix (GP)) pour autant qu'il y ait des places libres, c'est-à-dire non occupés par des athlètes subventionnés par la FLTA et le COSL.
- Les athlètes qui participent à leurs propres frais à des tournois internationaux peuvent faire partie d'une équipe nationale. Dans ce cas, les frais supplémentaires liés à l'inscription de l'équipe sont à charge de la FLTA.
- droit d'introduire un projet de développement en vue de l'admission aux cadres du COSL avec possibilité de profiter de subventions de la FLTA pour la mise en œuvre du projet. (Les minima de points exigés par le COSL doivent avoir été réalisés dans la saison précédente à celle où commencera le projet)
- possibilité de profiter d'un financement (total ou partiel) par la FLTA en vue de la réalisation des critères nécessaires pour le maintien dans un cadre COSL

## Les cadres espoirs : U18 Espoir et FLTA Espoir

### Conditions d'accès

- avoir tiré les minima du cadre espoir à trois reprises OU avoir dépassé les minima du cadre élite au moins une fois et avoir une moyenne sur trois résultats qui dépasse les minima du cadre espoir dans une période de 6 mois.
- être éligible (par les règlements non liés aux performances) de représenter le Luxembourg à des tournois internationaux (WC, GP, ChM, ChE)
- être âgés de moins de 49 ans au moment de l'admission au cadre espoir

### Procédure d'accès

- demande au CA par le club de l'athlète avec preuve que les conditions d'accès sont remplies
- signature d'une convention entre l'athlète et la FLTA
- un membre du cadre U18 élite qui ne réalise pas le niveau U21 élite à la limite d'âge devient automatiquement membre du cadre FLTA espoir.
- un membre du cadre U21 élite qui ne réalise pas le niveau FLTA élite à la limite d'âge devient automatiquement membre du cadre FLTA espoir.
- les athlètes qui retombent du niveau FLTA élite et les athlètes qui sont sortis du cadre FLTA espoir dans le passé (écarté par le CA ou arrêt volontaire) peuvent bénéficier une fois d'une deuxième chance dans le cadre FLTA espoir sur base d'un projet individuel de développement comparable à celui qui est exigé par le COSL.

### Conditions de maintien dans les cadres espoirs

- maximum de 2 ans dans chaque cadre espoir dès la date d'entrée : après 2 ans, l'archer doit avoir progressé au prochain niveau
- un membre du cadre U18 espoir qui ne réalise pas le niveau U18 élite à la limite d'âge reste membre du cadre « U18 espoir prolongé » et doit atteindre le niveau FLTA espoir dans le temps qui lui reste.
- prolongation d'une année possible sur base d'une proposition par l'entraîneur s'il est assez probable que les conditions d'accès au niveau élite soient remplies en cours de cette année
- participer activement aux entraînements
- suivre les plans d'entraînements établis par l'entraîneur national en concertations avec l'athlète et l'entraîneur du club
- le CA peut écarter un athlète d'un cadre espoir si son engagement ou sa motivation sont jugés insuffisants pour progresser vers les niveaux suivants ou pour réaliser le projet de développement.

### Droit des membres

- participation aux entraînements fédéraux
- pas de participations à des tournois internationaux (à l'exception des tournois ouverts pour les clubs)
- pas de financement par la FLTA
- les athlètes qui participent à leurs propres frais à des tournois internationaux ouverts aux clubs peuvent faire partie d'une équipe nationale. Dans ce cas, les démarches administratives nécessaires sont à effectuer par la FLTA et les frais supplémentaires liés à l'inscription de l'équipe sont à charge de la FLTA.

## Limites d'accès aux cadres

	Recurve Hommes		Recurve Dames		Compound Hommes		Compound Dames	
	Indoor	Outdoor	Indoor	Outdoor	Indoor	Outdoor	Indoor	Outdoor
U18 Espoir	535	595	510	560	560	655	550	630
U18 Elite = FLTA Espoir	545	610	525	580	565	665	555	640
U21 Elite	550	615	530	590	567	670	557	645
FLTA Elite	555	625	540	600	570	675	560	655
COSL min.	/	640	/	615	/	685	/	665
COSL peak	/	655	/	630	/	695	/	675

### Remarques :

- Les limites sont à réaliser lors de compétition « Olympic Round » ou « Compound Round ». La somme des résultats réalisés sur 70m(60m) et 50m lors d'une compétition Round 1440 peuvent être pris en considération aussi.
- Les limites sont basées sur un calcul d'équivalences de résultats (c.f. Figure 2). Attention : les équivalences entre Indoor et Outdoor sont basées sur des conditions de tir quasi-optimales en Outdoor. Il est donc plus facile de reproduire les scores en Indoor qu'en Outdoor.
- Les limites U18 Elite = FLTA Espoir contiennent une augmentation implicite pour les arcs classiques en outdoor par le fait que les U18 tirent 60m et les adultes 70m.

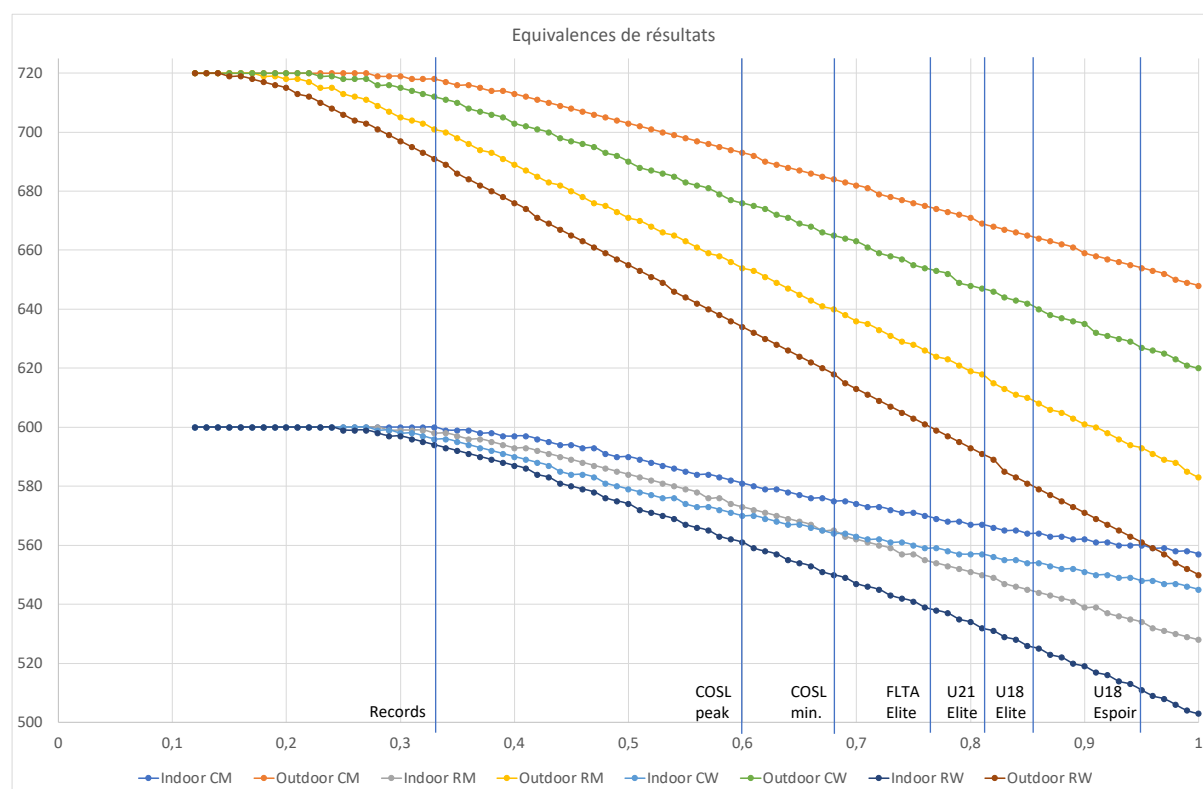


Figure 2 : Équivalences de résultats (de gauche à droite : records WA 2023, COSL peak, COSL min, FLTA Elite, FLTA Elite U21, FLTA Elite U18 = FLTA Espoir Adultes et FLTA Espoir U18)